

📍 SAINT-BRIAC-SUR-MER

Après l'incendie, la régata maintenue et réussie



Pierre-Yves de la Rivière a remis le challenge Grand Largue Cornish Crabbers à Anne et Craig Sanders. © AFPC

Jeudi 17 juillet revêtait une importance particulière : la régata du Challenge Grand Largue s'est disputé entre 13 Cornish, Crabbers ou Shrimpers, malgré le sinistre qui a ravagé le chantier Grand Largue, 15 jours auparavant.

On sait que le chantier de Pierre-Yves de la Rivière est le principal hivernage de l'Association Française des Propriétaires de Cornish Crabbers (AFPC) ; qu'une dizaine de ces bateaux (autrefois de pêche, aux crabes ou à la crevette, et aujourd'hui de plaisance) ont été endommagés dans l'incendie. Mais la solidarité s'est vite propagée entre les membres de l'AFPC.

Pierre-Yves de la Rivière a

donc voulu derechef "effacer" l'infortune en maintenant la régata du Challenge Grand Largue à laquelle 13 équipages ont participé, par vent de Nord-Est faible puis renforcé.

En Shrimpers, c'est Bagig III de Micheel Peden qui l'emporte sur Er Lannic de Roseline et Jean-Claude Rachinel et Lucy de Patrick Réminac et son jeune équipage. En Crabbers, Belza de Craig et Anne Sanders devance Octopussy de Thierry Chaplain et Syrénuse IV de Loïc de Guichen.

La régata a bien eu lieu, et le chantier continue ! Pierre-Yves de la Rivière l'a assuré, grâce à un nouveau local tout proche, le temps de reconstruire le bâtiment sinistré.